



-----  
ECOLE INTER-ETATS DES DOUANES

-----  
DIRECTION GENERALE

-----  
DIRECTION DE LA FORMATION, DU PERFECTIONNEMENT,  
DES EXAMENS ET CONCOURS

-----  
SERVICE DE LA FORMATION, DU PERFECTIONNEMENT,  
DES EXAMENS ET CONCOURS

## **AVIS DE TEST D'ENTREE 2024**

### **(Pour la formation en privé)**

L'Ecole Inter-Etats des Douanes (EIED) de la CEMAC est une Institution Spécialisée de la Communauté chargée de la Formation des agents des Douanes.

Au titre de l'année académique 2024-2025, l'Ecole Inter-Etats des Douanes relance le Test d'entrée à l'EIED, en application de la décision prise lors de la 15<sup>ème</sup> Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC tenue le 17 mars 2023 à Yaoundé au Cameroun exigeant le retour de la Commission et de l'Ecole Inter-Etats des Douanes à leurs sièges respectifs à Bangui en République centrafricaine, pour la formation des niveaux ci-après :

- Préposé des douanes ;
- Agent de Constatation des Douanes ;
- Contrôleur des Douanes ;
- Inspecteur des Douanes.

La formation en privé est payante pour les participants (voir Note de service n°157/CEMAC/EIED-DG-AC du 27/07/2021 fixant les frais de scolarité). Cette formation aura lieu au même moment que la formation normale (Admission par voie de concours) à Bangui en République centrafricaine.

#### **1. Des conditions à remplir par le candidat**

La formation en privé est ouverte à tous les Candidats aptes, ressortissants d'un Etat membre de la CEMAC ou d'un autre Etat

- **Pour le Candidat à la formation de Préposé des douanes**
  - ✓ Être titulaire du CEPE et du niveau 3ème
- **Pour le Candidat à la formation d'agent de Constatation :**
  - ✓ Être titulaire du BEPC
- **Pour le Candidat à la formation de Contrôleur :**
  - ✓ Être titulaire du Baccalauréat.
- ✓ **Pour le Candidat à la formation d'Inspecteur :**
  - Être titulaire d'une licence ou plus.

## 2. Des pièces à fournir

Chaque dossier de candidature doit comprendre les pièces ci-après :

- Une demande manuscrite adressée au Directeur Général de l'Ecole Inter-Etats des Douanes sous couvert de Monsieur Le Représentant Pays de la CEMAC ;
- Une fiche de renseignement (à retirer) avec photo d'identité ;
- Une copie d'acte de naissance ;
- Un certificat médical datant de moins de trois (03) mois ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Un certificat de nationalité ou une Copie légalisée de la Carte d'Identité Nationale ;
- Une copie légalisée et certifiée du diplôme ;
- Un reçu de paiement des frais d'inscription fixés à 10.000 F.CFA (payable à la Représentation pays) pour les niveaux agent de constatation et contrôleur et 15000F pour le niveau Inspecteur.

La date limite du dépôt des dossiers auprès de la Représentation-Pays de la CEMAC est fixée au **Vendredi 09 Octobre 2024**.

La Représentation-Pays de la CEMAC remettra l'ensemble des dossiers et les frais d'inscription au délégué de l'EIED/CEMAC dès son arrivée pour la supervision des concours et Test.

## 3. Des épreuves du Test

Les candidats à la formation en privé composeront :

Pour les niveaux Préposé, Agent de Constatation et Contrôleur :

- ✓ Une épreuve de Culture Générale (Coefficient 1) ;
- ✓ Une épreuve d'Intégration Régionale sur la CEMAC (coefficient 4).

Pour le niveau Inspecteur :

- ✓ Une épreuve de Culture Générale (Coefficient 1) ;
- ✓ Une épreuve de Finances Publiques, d'Economie, de Droit ou d'Intégration Régionale sur la CEMAC (coefficient 4).

#### **4. Du déroulement du Test**

Les Tests auront lieu le **Dimanche 20 Octobre 2024** dans tous les Etats membres de la CEMAC.

Il est demandé au Représentant-Pays de la CEMAC, de tout mettre en œuvre pour assurer la réception et le traitement des dossiers, ainsi que de l'organisation du Test.

#### **5. De la publication des résultats et du début de la formation**

Les copies des candidats seront corrigées au siège de l'Ecole Inter-Etats des Douanes à Bangui en République Centrafricaine.

Les candidats ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 seront retenus en fonction de l'ordre de mérite et de la capacité d'accueil de l'Ecole.

Les résultats seront publiés le **Vendredi 29 Novembre 2024**.

Les candidats retenus devront confirmer leur inscription à la formation en privé en adressant une demande d'inscription, dûment signée, au Directeur Général de l'EIED/CEMAC dans les dix (10) jours suivant la date de la publication des résultats par voie électronique aux adresses suivantes : **eied.cemac@gmail.com** ou **contact@eied-cemac.org**

## 6. D'autres dispositions

La vérification d'entrée en salle, le jour du Test pour chaque candidat, se fera sur la base de ses pièces d'identité et de la fiche de renseignement comportant la photo du candidat.

Les admis feront l'objet de contre visites médicales avant le début de la formation par le médecin de l'Ecole et les maladies dont l'état perturberait la formation se feront remplacer par les candidats figurant sur la liste d'attente.

Fait à DJIBLOHO, le **17 8 SEPT 2024**

Le Directeur Général



**DOUMAPI TAINGAM**